

MISSION « DÉVELOPPEMENT ET RÉGULATION ÉCONOMIQUES »

M. Eric Doligé, rapporteur spécial

LES PRINCIPALES OBSERVATIONS DE VOTRE RAPPORTEUR SPÉCIAL	2
I. OBSERVATIONS LIMINAIRES	3
A. UN FORMAT BOULEVERSE	3
B. UNE EXÉCUTION GLOBALEMENT FIDÈLE AUX CRÉDITS VOTÉS	3
II. ANALYSE PAR PROGRAMME	5
A. LE PROGRAMME « DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES »	5
1. Principales remarques relatives à l'exécution.....	5
2. Principales remarques relatives à la performance	5
B. LE PROGRAMME « CONTRÔLE ET PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL »	5
1. Principales remarques relatives à l'exécution.....	5
2. Principales remarques relatives à la performance	6
C. LE PROGRAMME « RÉGULATION ET SÉCURISATION DES ÉCHANGES DE BIENS ET SERVICES »	6
1. Principales remarques relatives à l'exécution.....	6
2. Principales remarques relatives à la performance	6
D. LE PROGRAMME « PASSIFS FINANCIERS MINIERS »	7
1. Principales remarques relatives à l'exécution.....	7
2. Principales remarques relatives à la performance	7

LES PRINCIPALES OBSERVATIONS DE VOTRE RAPPORTEUR SPÉCIAL

- **L'exercice 2007 est le dernier à avoir été exécuté selon « l'ancien format » de cette mission**, avec 4 programmes dont votre rapporteur spécial avait critiqué le caractère disparate.

- **Chaque programme affiche un fort taux de consommation des crédits**, signe d'un **bon calibrage** des crédits demandés en loi de finances.

- Les indicateurs de performance sont, dans l'ensemble, correctement renseignés pour l'ensemble des programmes.

- **Le montant des dépenses fiscales rattachées au programme « Développement des entreprises » représente environ 11 milliards d'euros (soit presque 10 fois les crédits consommés)**, sans que le responsable de ce programme ait la moindre prise sur elles et sans que le Parlement dispose d'une réelle évaluation de leur efficacité.

- Pour la deuxième année consécutive, **les crédits d'intervention relatifs au dispositif d'aide aux ruralistes apparaissent surbudgétisés**, avec un reliquat de 35 millions d'euros pour une dépense totale de 338,4 millions d'euros.

- Si l'objectif de réduction d'emplois de la direction générale des douanes et des droits indirects (**DGDDI**) a été atteint en 2007, il n'en va pas de même du **coût moyen de l'emploi, en hausse de 3,2 %** alors que le contrat pluriannuel de performance (CPP) de cette direction générale fixait un objectif de 1 %.

I. OBSERVATIONS LIMINAIRES

A. UN FORMAT BOULEVERSÉ

La mission « Développement et régulation économiques » a été exécutée pour la dernière fois dans son ancien format en 2007.

Elle comptait alors 4 programmes :

- le programme 134 « Développement des entreprises » ;
- le programme 127 « Contrôle et prévention des risques technologiques et industriels » ;
- le programme 199 « Régulation et sécurisation des échanges de biens et de services » ;
- le programme 174 « Passifs financiers miniers ».

Depuis lors, les programmes 127 et 174 ont quitté le périmètre de la mission, alors que le programme « tourisme » l'a intégrée.

Votre rapporteur spécial avait, à plusieurs reprises, souligné le caractère « décousu » de cette mission, partagée entre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux¹. Il demeure interrogatif sur le nouveau format, qui paraît résulter avant tout d'une logique administrative visant à calquer les missions sur les périmètres des ministères.

B. UNE EXÉCUTION GLOBALEMENT FIDÈLE AUX CRÉDITS VOTÉS

L'exécution du budget de 2007 est globalement fidèle aux crédits votés par le Parlement, avec, cependant, quelques nuances sur lesquelles votre rapporteur spécial reviendra.

Le tableau ci-après retrace les mouvements de crédits intervenus en cours d'exercice sur la mission.

¹ Voir par exemple le rapport général n° 78 (2006-2007), Tome III, annexe 9.

**Synthèse des mouvements de crédits intervenus en 2007
au sein de la mission « Développement et régulation économiques »**

(en millions d'euros)

		LFI	LFR	Modifications réglementaires	Reports	Total crédits ouverts	Total crédits consommés	Crédits consommés (en %)
Programme 134	AE	1 137,9	0,0	47,4	7,9	1 193,2	1 139,2	95,5%
	CP	1 113,9	0,0	51,0	16,3	1 181,2	1 130,0	95,7%
Programme 127	AE	262,4	-0,5	83,1	6,6	351,6	341,2	97,0%
	CP	258,4	-8,8	85,5	7,5	342,6	330,6	96,5%
Programme 199	AE	1 860,8	-14,7	-7,6	40,0	1 878,5	1 786,0	95,1%
	CP	1 872,5	-12,9	-13,0	22,3	1 868,9	1 850,6	99,0%
Programme 174	AE	684,3	-39,5	-17,1	16,7	644,4	635,9	98,7%
	CP	688,0	-39,0	-15,3	2,8	636,5	635,9	99,9%

Source : note de la Cour des comptes sur l'exécution du budget 2007 pour la mission « Développement et régulation économiques »

II. ANALYSE PAR PROGRAMME

A. LE PROGRAMME « DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES »

1. Principales remarques relatives à l'exécution

Votre rapporteur spécial relève que ce programme, très disparate et éclaté entre un grand nombre de directions, a été exécuté dans **des conditions globalement satisfaisantes**.

Toutefois, ce programme est le seul au sein de la mission à avoir connu quelques difficultés en fin d'années à la suite des mesures de régulation puisque, comme le souligne la Cour des comptes, quelques impayés à l'égard des tiers ont été enregistrés à la fin de l'année¹.

De plus, une nouvelle fois, votre rapporteur spécial relève que **le montant des dépenses fiscales rattachées à ce programme représente environ 11 milliards d'euros (soit presque 10 fois les crédits consommés)**, sans que le responsable dudit programme ait la moindre prise sur elles et sans que le Parlement dispose d'une réelle évaluation de leur efficacité.

2. Principales remarques relatives à la performance

Le taux de renseignement des indicateurs est bon. En effet, **10 indicateurs sur 11 apparaissent correctement renseignés** dans le rapport annuel de performances (RAP) annexé au présent projet de loi.

La plupart d'entre eux indiquent **un relatif manque d'ambition** dans la fixation des cibles, le résultat 2007 dépassant parfois largement l'objectif. Ainsi, les taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidés par des fonds du programme (indicateur 1.2) montrent, pour 2007, des résultats déjà nettement meilleurs que l'objectif pour 2010.

B. LE PROGRAMME « CONTRÔLE ET PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL »

1. Principales remarques relatives à l'exécution

L'exécution de ce programme n'appelle pas de remarque particulière de votre rapporteur spécial.

Le tableau *supra* montre le calibrage correct des crédits alloués et nul événement significatif n'est intervenu en cours d'exercice pour affecter le déroulement de l'exécution.

¹ Pour un montant total de 1,1 million d'euros.

2. Principales remarques relatives à la performance

Votre rapporteur spécial se félicite que les 8 indicateurs du programmes soient correctement renseignés et analysés.

Si certains sont encore « en rodage » et font l'objet d'affinages, la plupart d'entre eux affichent des résultats satisfaisants. Seul l'indicateur 6.1, relatif à l'effet de levier des financements des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), laisse quelque peu à désirer. Certes en progrès par rapport à 2006 (2,1), la réalisation de 2007 (3,3) est inférieure à la prévision du projet annuel de performances (PAP, soit 4,2).

C. LE PROGRAMME « RÉGULATION ET SÉCURISATION DES ÉCHANGES DE BIENS ET SERVICES »

1. Principales remarques relatives à l'exécution

Votre rapporteur spécial observe le fort taux d'exécution du programme, qui s'élève à 99 % pour les crédits de paiement.

Il reprend cependant les deux remarques formulées par la Cour des comptes dans sa note sur l'exécution du budget 2007 de la présente mission :

- pour la deuxième année consécutive, **les crédits d'intervention relatifs au dispositif d'aide aux buralistes apparaissent surbudgétisés**, avec un reliquat de 35 millions d'euros pour une dépense totale de 338,4 millions d'euros ;

- si l'objectif de réduction d'emplois de la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) a été atteint en 2007, il n'en va pas de même du **coût moyen de l'emploi, en hausse de 3,2 %** alors que le contrat pluriannuel de performance (CPP) de cette direction générale fixait un objectif de 1 %.

2. Principales remarques relatives à la performance

Votre rapporteur spécial constate avec satisfaction que les 14 indicateurs du programme sont correctement renseignés.

Inspirés des CPP de la DGDDI et de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), **démontrent une bonne appréhension de la culture de la performance par ces deux directions générales.**

D. LE PROGRAMME « PASSIFS FINANCIERS MINIERES »

1. Principales remarques relatives à l'exécution

Votre rapporteur spécial s'était étonné, à plusieurs reprises, de la présence de ce programme dans la mission « Développement et régulation économiques » alors même que sa finalité est avant tout sociale. De fait, comme indiqué *supra*, il a quitté le périmètre de la mission dès la loi de finances pour 2008.

L'exercice 2007 a été marqué par la **préparation de la dissolution de l'établissement public Charbonnages de France (CdF)**, rendue effective par le décret n° 2007-1806 du 21 décembre 2007.

Le taux d'exécution de ce programme est de l'ordre de 100 %, ce qui est normal au vu de la nature des dépenses, essentiellement contraintes puisque liées à la pension des anciens mineurs.

2. Principales remarques relatives à la performance

Là encore, **9 indicateurs sur 10 sont correctement renseignés.**

La notion de performance s'appréhende de façon différente pour un programme de ce type et est liée à la qualité de la gestion. L'année 2007 a montré le caractère quelque peu « aléatoire » (car associé à des événements exceptionnels) de certains d'entre eux. Ainsi, les 3 indicateurs de l'objectif n° 3 (« Réduire le coût des expropriations, tout en maintenant la qualité du service à l'utilisateur ») ont été déclarés « sans objet », aucune expropriation n'ayant été prononcée en 2007.